

---

**COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL**  
**Séance de l'Organe délibérant du 18 septembre 2003**

---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Nous avons l'avantage de vous faire part des communications municipales suivantes :

**1. ADMINISTRATION GENERALE** (François Gillièron, syndic)

✓ Lausanne-Région

En date du 03 septembre dernier, Lausanne-Région a tenu son assemblée générale ordinaire à Froideville.

Au programme le budget 2004 de cette association qu'il, s'il ne diffère pas profondément des budgets habituels, permet de réduire la cotisation des communes en 2004 à Fr. 5,45 par habitant, contre Fr. 5,95 pour 2003. Cette somme se compose des éléments suivants : affaires régionales Fr. 1,56, promotion économique Fr. 1,40, affaires sociales (toxicomanie) Fr. 2,--, commissions diverses, plate-forme territoire et équipement (transports) Fr. 0,49.

✓ Commission toxicomanie

Les actions proposées pour l'année 2004 concernent :

REL'IER	Fr.	210'000,--
REL'AIDS	Fr.	90'000,--
Centre ST-MARTIN	Fr.	135'000,--
FONDATION DU LEVANT	Fr.	0,-- (n'est plus nécessaire)
Fleur de Pavé	Fr.	22'000,--
Actions communales	Fr.	10'000,-- (prévention dans les communes)
Expérience pilote	Fr.	35'000,-- (projet de départ)

Lors d'une séance le 16 septembre dernier, l'organisation Toxicomanie a présenté au bureau de coordination, ses travaux préparatoires à une information générale prévue en février 2004. Des prospectus seront disponibles auprès de Lausanne-Région et j'invite ceux et celles que ces problèmes intéressent de bien vouloir vous manifester au greffe municipal qui fera venir les documents nécessaires.

✓ Service Pyjama

Rappelons qu'en 2003 déjà, le Service Pyjama a été repris par l'organisation des TL. En 2002, ce poste apparaissait pour Fr. 210'000,-- dans les comptes de la COREL/Lausanne-Région avec une cotisation de presque Fr. 6,-- en 2002.

✓ Promotion économique

Le financement des activités de promotion économique a été ramené, exceptionnellement en 2004, à Fr. 331'000,-- , soit Fr. 1,40 par habitant contre Fr. 460'000,-- ou Fr. 1,96 en 2004. Cette diminution représente une dissolution de réserve de Fr. 200'000,-- . Toutefois, le budget général de la Promotion économique tourne toujours autour de Fr. 600'000,-- en 2004 comme en 2003.

Le budget pour l'année 2004 a ainsi été adopté par l'assemblée générale à Froideville.

Au cours de cette assemblée, le projet d'agglomération a été largement présenté.

En fait, il convient de rester attentif au fait que la Confédération va consacrer une somme très importante dans l'aide à la mise en place des agglomérations. Zurich a déjà pris une option dans ce sens, en parlant d'agglomération étendue et Berne a préparé un projet. Il convient que la Région lausannoise procède de même et mette sur pied un projet pour l'automne 2004, faute de risquer de passer à côté des subventions fédérales importantes. En principe, les frais entraînés par ce projet pourront être couverts, comptablement parlant, par un prélèvement sur le capital.

Toujours dans le cadre de cette assemblée, un projet de piscine olympique a été évoqué, suite à une étude effectuée dans le cadre d'un groupe privé, qui s'est constitué sous la direction de MM. Jacques-Edouard Perrudet, ancien conseiller municipal de Villars-Ste-Croix, Gilbert Bovay, syndic de Crissier, Raymond Bron, chef du Service au Service de l'Education Physique et du Sport – SEPS, Marc-Olivier Buffat conseiller communal de Lausanne, Georges-André Carrel directeur du département des sports à l'Université de Lausanne – UNIL, Patrice Iseli, chef du service des sports de la ville de Lausanne.

Rappelons qu'en 1998, la CIURL, ancêtre de la COREL, elle-même maman de Lausanne-Région, engageait une réflexion à propos d'une piscine couverte olympique.

En 1990, la Municipalité de Lausanne avait estimé que le besoin pour une telle infrastructure existait..., mais que c'était un problème régional.

En 1993, la COREL a mené une enquête auprès du SEPS, des hautes écoles et communes membres. Si le SPES, l'UNIL et l'EPFL se déclaraient favorables, seules 7 des 28 communes acceptaient le principe.

En 1995 une étude de faisabilité a été entreprise.

En 1997, deuxième enquête auprès des communes débouchant sur un intérêt de la part de 13 communes, alors que 12 autres n'en voyaient pas la nécessité. Par contre, les écoles primaires, secondaires et privées, ainsi que les hautes écoles et les clubs sportifs démontraient clairement la nécessité d'une telle infrastructure.

En 2001, Mme Eliane Rey, conseillère communale à Lausanne, demandait qu'une étude soit entreprise.

En 2003, la Municipalité a répondu par la négative partant du principe que l'investissement des coûts d'exploitation ne pouvaient être assumés par la seule ville centre.

Les communes, suite à l'étude du projet relaté plus avant, seront consultées dans le courant de l'automne 2003.

2003-2004, étude approfondie, recherche de partenaires (PPAS, etc.). Si tout va bien début des travaux en 2006-2007.

Le site retenu comme particulièrement intéressant pour une piscine olympique se trouve sur des terrains, principalement propriété de la commune de Lausanne, à l'ouest des jardins familiaux à Vidy-Bourdonnette.

Ce projet mérite une attention particulière. Relevons que, actuellement, le plan financier prévoit une participation des communes de l'ordre de Fr. 20'000'000,-- dont environ 50% concernant Lausanne. Cugy, dans ce premier projet, aurait une participation de Fr. 170'000,--.

✓ Police 2000

Une nouvelle information vous sera communiquée prochainement.

Par contre, suite aux divers entretiens téléphoniques que j'ai eus avec des habitants de Cugy, je vous prie de bien vouloir prendre note que je suis atteignable sans réserve, et notamment de nuit si nécessaire, pour prendre contact avec l'autorité cantonale en matière de gendarmerie et stupéfiants pour des cas où des réunions ... et il paraît qu'elles sont nombreuses ... de toutes sortes où la drogue (dure et douce) semble poser des problèmes. J'y mets toutefois comme condition que l'appel qui me sera fait ne soit pas anonyme, car je n'y donne pas suite. De même, je déconseille à quiconque de vouloir intervenir personnellement car un danger certain peut régner suivant les conditions. Je ferai immédiatement un appel téléphonique à l'autorité policière qui est seule compétente et surtout préparée pour certaines interventions.

✓ Plan de quartier « Es Chesaux »

Conformément à l'annonce faite aux participants de la séance du 10 septembre dernier, le plan de quartier est à l'enquête publique depuis le 12 septembre dernier, pour la durée réglementaire de 30 jours. Le dossier peut être consulté à la Maison de commune durant les heures d'ouverture des bureaux et, si nécessaire, sur rendez-vous qu'il suffit de demander au bureau du greffe municipal.

✓ Théâtre

Le programme de représentations arrêté dans le cadre de cette nouvelle activité sera conservé malgré les travaux entrepris dans la Maison villageoise ainsi que le programme des dits travaux qui vient de vous être relaté.

## 2. **INSTRUCTION PUBLIQUE** (Jacqueline Franzini)

✓ Patrouilleurs scolaires

Comme annoncé lors de la dernière séance du Conseil communal pour la gestion 2002, un questionnaire a été transmis à tous les parents des élèves enfantines et primaires pour connaître où, d'après les parents, il serait utile qu'un patrouilleur scolaire se trouve, et qui se proposerait de faire un de ces emplacements, une ou plusieurs fois par semaine. Le délai pour le retour de ce questionnaire est fixé au 30 septembre. Suite aux informations qui seront récoltées, nous ferons un tout ménage pour trouver nos patrouilleurs scolaires.

✓ Ecoles

Le jeudi 02 octobre prochain, il y aura pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive la journée internationale « à pied à l'école », initiée par l'Association Transport et Environnement – ATE. Elle vise à encourager les enfants à redécouvrir les vertus de la marche. Elle est soutenue par la Municipalité et l'école. Nous souhaitons vivement que tous les parents jouent le jeu, et pourquoi pas, maintiennent par la suite cet effort d'aller à pied à l'école. Les classes ne sont pas si éloignées que ça !

✓ Sécurité sociale

Un préavis avait été transmis à votre bureau pour une augmentation de Fr. 3.-- à un maximum de Fr. 5.-- par habitant pour couvrir les frais de l'Association Régionale de l'Action Sociale Prilly-Echallens – ARASPE. Ce préavis a été retiré, le Centre Social Régional – CSR de Prilly-Echallens nous garantissant que pour le budget de 2004, le montant ne dépasserait pas le montant de Fr. 3.-- prévu. En effet, le social est en pleine restructuration. Les exposés des motifs et projets de lois sur l'Action Sociale Vaudoise – LASV et sur l'organisation et le financement de la politique sociale – LOF seront débattus au Grand Conseil durant la session d'automne et entreront normalement en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2005. S'ils sont acceptés, ils modifieront sensiblement l'organisation et le financement de l'Association Régionale de l'Action Sociale Prilly-Echallens – ARASPE.

### 3. **BATIMENTS COMMUNAUX** (Yvan Allemand)

✓ Entretien, transformation et rénovation de la Maison villageoise – parcelle RF n° 31

Comme vous avez pu le constater à fin juillet 2003, la partie visible de l'iceberg s'est mise en place et notre Maison villageoise s'est entourée d'un échafaudage. Il est vrai que depuis cette date, rien d'apparent n'a semblé se passer.... Et pourtant :

Une liste des maîtres d'état appelés à soumissionner a été élaborée et les entreprises contactées. Mais ce qui n'a pas été une surprise, c'est de se rendre à l'évidence que juillet et août sont des mois où les dites sociétés ferment leurs portes et les retours de soumissions difficiles à obtenir. Un autre facteur qui a toute son importance est la disponibilité des dites entreprises et certaines ne nous ont pas attendu pour remplir leurs carnets de commande.

Ceci dit, nous avons pu procéder à la phase préparatoire (dessins provisoires d'exécution, appels d'offres, analyse de ces dernières et décision d'adjudication ainsi que d'un calendrier d'exécution).

En ce qui concerne **la couverture et la ferblanterie**, un sondage a été effectué et les résultats nous ont montré que l'isolation n'était plus dans les normes actuelles. Une isolation adéquate sera mise en place et les travaux de toiture débiteront cette semaine. Les travaux préparatoires des **façades** ont déjà eu lieu.

Nous attendons, cette semaine, le tableau comparatif du **chauffage à gaz**. Le changement de chaudière est planifié pour le courant du mois de novembre 2003. Pour ceux qui craindraient de voir nos concierges frigorifiés et nos enfants transis dans les classes de la Cavennetaz, nous pouvons les rassurer. Une chaudière provisoire devrait être raccordée avant les changements.

Le poste « **ventilation** » qui va souvent de paire avec le chauffage est aussi planifié pour courant novembre 2003.

Qu'en est-il de l'**ascenseur** ? L'entreprise a été choisie et la commande passée. Les travaux de maçonnerie devraient débiter incessamment. Qui dit maçonnerie, dit aussi travaux imminents pour la création des **blocs sanitaires**.

Au sujet de l'**entrée – cuisine et dépôt**, ces travaux devraient prendre place au début 2004.

Voilà pour les étapes importantes de ces travaux. Au fur et à mesure de l'avancement de l'ouvrage, nous ne manquerons pas d'en informer la commission qui a été nommée par le Bureau du Conseil pour suivre l'évolution de ce chantier.

✓ Mise en valeur du bâtiment de l'Ancienne Forge

Une année s'est écoulée entre la réception des quatre études de faisabilité des bureaux d'architecte inscrits sur notre commune. A rappeler que ces études avaient pour but de s'exprimer sur un programme d'utilisation des surfaces disponibles.

Où en est ce dossier ? Oublié, enterré ou au fond d'un tiroir ? La réponse est tout autre.

Ce « lieu de vie » du village mérite une profonde réflexion reliée à plusieurs paramètres tels que la sécurité routière, etc. et le montant nécessaire à la réalisation de ce projet ne sera pas insignifiant. Au vu des dossiers en cours qui ont un caractère prioritaire, votre Municipalité a décidé de différer l'étude de ce projet qui devrait vraisemblablement être inclus dans ses tâches du 1<sup>er</sup> semestre 2004.

✓ Collège et salle de gymnastique de la Chavanne

Comme nous vous l'avons déjà annoncé, nous avons demandé à M. Olivier Chapuisat, ingénieur civil, de faire un constat des façades du collège de la Chavanne et d'établir un rapport, en vue des réfections qui s'imposent.

Nous avons reçu récemment une analyse des soumissions adressées à plusieurs entreprises spécialisées et qui comprend les travaux qui seront nécessaires à la « guérison » de ces deux bâtiments.

Pour mémoire, en dehors de la corrosion des armatures et de la carbonatation du béton que l'on relève en certaines parties des façades des deux bâtiments, d'autres problèmes sont à résoudre, à savoir : de nombreuses fissures, l'état des joints en général, la corrosion des fers d'armature, etc.

Le montant à prévoir pour de tels travaux d'assainissement se situe dans une fourchette de Fr. 430'000,-- à Fr. 470'000,--.

Un préavis est en préparation et vous sera soumis prochainement.

#### 4. **FORETS** (Daniel Bally)

Le 19 août dernier a eu lieu le martelage des coupes de bois 2003-2004 en présence de MM. Michel Reichard, ingénieur forestier et François Sandmeier garde forestier. De part et d'autre du réservoir communal, nous avons marqué pour l'essentiel des feuillus. Cette coupe totalise 257 m<sup>3</sup> de bois sur pied. Au sud du pâturage de lieu-dit « Le Mottey », ce sont 277 m<sup>3</sup> de résineux qui seront exploités.

Le bostryche qui s'est peu manifesté ce printemps revient en force. Nous avons dû procéder à l'abattage de 35 résineux dans un premier temps.

Le travail se poursuit actuellement. Une entreprise forestière a été mandatée pour cela.

Le brûlage des écorces et des branches est à nouveau autorisé afin de limiter autant que possible la multiplication de ces insectes.

#### 5. **ROUTES** (Gilles Renaud)

✓ Sécurité routière

L'installation des feux de signalisation devant la Poste fait actuellement l'objet d'une demande d'autorisation qui a été présentée au Service des routes de l'Etat de Vaud. Nous en attendons la réponse. Lors de la discussion sur place avec les responsables du canton pour la mise en place, provisoire, d'un îlot, le projet visant à installer des feux après l'essai de l'îlot avait été accueilli favorablement.

✓ Accès au collège de la Chavanne

Le préavis relatif aux mesures concrètes à mettre en place, résultant de l'étude d'accès au collège de la Chavanne, ne vous a pas encore été présenté étant donné les travaux impor-

tants qui seront entrepris à la rue du Village. En effet, la Municipalité coordonnera ses travaux avec la Romande Energie qui doit ouvrir des fouilles dans la chaussée pour permettre la mise en souterrain de leurs lignes basse tension. Nos poteaux soutenant l'éclairage public sont très vieux. A cette occasion, nous profiterons de les remplacer par des candélabres plus "modernes".

Nous en avons ainsi terminé avec les communications que la Municipalité désirait vous donner ce soir et nous vous remercions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic :

La secrétaire :

F. Gillièron

J.-M. Goumaz